

InfoAPEL3M

PROTÉGER • PRÉSERVER • PROFITER

Bulletin d'information pour le riverain du lac des Trois Mille

Été 2026

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	2
PLAN D'ACTION 2026	2
BONIFICATION ET SÉCURISATION DES QUAIS À LA HALTE DES TROIS-MILLES	3
ENCART « À L'ATTENTION DE L'OCCUPANT TEMPORAIRE »	3
PROJET ÉTÉ 2026 «NOUVELLE ÉVALUATION DES BANDES RIVERAINES COTÉES NON-CONFORMES À L'ÉTÉ 2024» 3	
POURQUOI INSISTER SUR L'ATTEINTE DE LA CONFORMITÉ DE L'ENSEMBLE DES BANDES RIVERAINES AU LAC ???	3
LES CYANOBACTÉRIES.....	4
GAGNANT DE LA PLANCHE À PAGAIE GONFLABLE EN 2025.....	4
PRÉSENTATION DES MEMBRES DU C.A. DE L'APL3M.....	4
EUTROPHISATION DE NOTRE LAC	5
L'IMPACT D'UNE COUPE FORESTIÈRE DANS LES MILIEUX HUMIDE ET AUTOUR DES LACS	6
J'AI POUR TOI UN LAC	6-7
SAVIEZ-VOUS QUE	7
LES FEUX D'ARTIFICE... DEVRAIENT NOUS METTRE EN PÉTARD! SURTOUT AU LAC DES TROIS MILLES!!!	7
CAMPAGNE D'ADHÉSION	8
RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AOÛT 2025.....	8
INVITATION À L'AGA 2026	8
REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES FINANCIERS 2026	8

MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour, vous avez sûrement remarqué la coupe forestière à l'automne dernier dans le bassin versant de notre lac. L'APEL3M s'est grandement inquiétée de s'apercevoir des travaux de coupes de bois sur un terrain de 1,65 kilomètre carré se faire près du lac et des risques environnementaux que cela pouvait créer. Alors nous avons contacté l'Écho de Frontenac pour sensibiliser nos citoyens et

l'ensemble des personnes intéressées par l'environnement.

Il s'en est suivi un arrêt des travaux en décembre et certaines prescriptions sylvicoles ont été révisées en précisant de nouvelles obligations à l'exploitant forestier. La récolte de bois a repris par la suite et devait se prolonger sur quelques mois.

Il ne faut pas oublier que l'entrepreneur a fait une coupe de bois durant la saison hivernale faisant que les ornières soient beaucoup moins profondes et lorsque l'arbre est coupé les branches de celui-ci sont disposées dans le creux des ornières. Le tout a été fait dans une pensée environne-

mentale que nous pouvons constater pour le moment.

Plusieurs visites ont été faites au printemps au ruisseau Dupuis, lors de la crue des eaux, afin de connaître la qualité de l'eau et rien ne laissait voir ou apercevoir que l'eau apportait une quantité importante de sédiments.

Cet été, lors des épisodes de fortes pluies, l'APEL3M compte poursuivre la surveillance quant à la qualité de l'eau provenant du ruisseau Dupuis et de la rivière Noire.

Une nouvelle réglementation, Règlement sur l'encaissement d'activités sous la res-

ponsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations, entrée en vigueur le 1er mars 2026, impose désormais aux riverains de maintenir une bande riveraine de 10 mètres au lieu de 5. L'application de cette nouvelle norme est régie par la municipalité. Plusieurs demandes d'information ont été déposées auprès de la MRC et du ministère concerné afin de savoir comment appliquer cette règle, étant donné que de nombreux chalets et maisons sont situés à l'intérieur de cette limite de 10 mètres. Un dossier à suivre.

Notre municipalité a fait réaliser une étude sur les

frayères de dorés. À cette occasion, l'équipe du COBARIC est venue travailler sur le terrain pendant deux jours.

La température de l'eau du lac devait se situer entre 10 et 14 degrés Celsius. Ce fut un contexte idéal pour Linda et Marc-André, qui ont participé à la recherche des frayères qui se faisait à la noirceur. Ce fut d'ailleurs une sortie très enrichissante pour eux !

Dès que le rapport nous sera définitivement remis, nous vous en ferons part.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et un bel été !

Pierre Dumas, président

PLAN D'ACTION 2026

Le plan d'action 2026 a été adopté lors de la réunion du conseil d'administration le 4 novembre 2025. Voici les principaux points que compte réaliser votre association cette année :

Maintenir les mesures préventives pour contrer l'introduction du myriophylle à épi et autres espèces aquatiques exotiques envahissantes dans le lac des Trois-Milles;

Poursuivre la sensibilisation auprès des amateurs d'activités nautiques non motorisées quant au lavage des embarcations;

Prises de mesures de transparence et de prélèvements afin de vérifier la qualité de l'eau du lac (RSVL);

Surveillance quant aux éclosions de cyanobactéries et à la prolifération des algues vertes filamenteuses ;

Porter une attention particulière aux autres sources d'apports de sédiments : sol mis à nus, fossés privés et municipaux;

Poursuivre la lutte à la Renouée du Japon;

Suivi du dossier de la carrière Polycor;

Actualiser la version locataire de la « Trousse d'information – Lac Trois-Milles »;

Activités sociales;

Journal pour le riverain du lac Trois-Milles InfoAPEL3M, Été 2026;

Poursuivre la sensibilisation et l'éducation concernant l'éclairage extérieur, la lumière intrusive et la pollution lumineuse;

Projet été 2026 « Réévaluation des bandes riveraines cotées non-conformes à l'été 2024 ».

ENCART « À L'ATTENTION DE L'OCCUPANT TEMPORAIRE »

Nous avons réalisé ce document à l'attention des personnes qui pourraient, en votre absence, habiter chez vous que ce soit pour quelques jours ou davantage.

Nous vous demandons de mettre le document à la vue de ces personnes. Les informations qu'il contient pourraient contribuer à faire de leur séjour une expérience

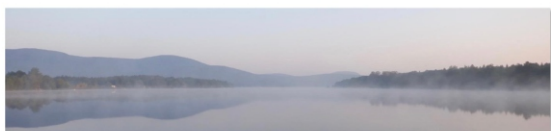
agréable pour eux et pour les gens du voisinage et cela dans le respect de l'environnement.

Vous êtes aussi invités à en prendre connaissance et à nous transmettre vos commentaires. Aussi, n'hésitez pas à nous demander d'autres copies si nécessaire.

Équipe responsable du «Comité d'accueil»

À l'attention de l'OCCUPANT TEMPORAIRE

Que vous soyez un parent, un ami ou simplement une connaissance des propriétaires, vous trouverez dans ce document des informations afin que vous passiez un beau séjour au lac des Trois-Milles.



Que vous en soyez à votre premier séjour au lac des Trois-Milles ou que vous y séjourniez de temps à autre, sachez que **le secteur est reconnu pour sa quiétude**, l'endroit idéal pour se reposer.

C'est d'ailleurs l'un des aspects qui plaît le plus aux riverains et aux visiteurs quand la question leur est posée.

Il faut aussi dire que le lac des Trois-Milles possède plusieurs autres atouts, tels que :

- une eau de belle qualité propice pour la baignade;
- il y a peu d'embarcations motorisées, qui se déplacent à faible vitesse;
- une vue splendide sur les monts Sainte-Cécile;
- on y observe des levers et couchers de soleil spectaculaires...

Ni trop grand, ni trop petit, le lac des Trois-Milles est le lieu idéal pour les amateurs d'activités nautiques non motorisées (planche à pagaie, kayak, ...).

De plus, le lac des Trois-Milles fait partie de la **première Réserve internationale de ciel étoilé**, celle du Mont-Mégantic. Alors que la pollution lumineuse augmente à travers le monde, nous avons la chance ici au lac d'avoir un ciel parsemé de milliers d'étoiles scintillantes et de paysages nocturnes à couper le souffle.



L'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac des Trois-Milles a été créée en 2003 par un petit groupe de riverains soucieux de protéger le lac. En plus d'agir auprès des riverains, l'association a élargi ses actions auprès des autres usagers du lac afin qu'un maximum de gens se sentent dorénavant concernés par la préservation de cette richesse que représente le lac des Trois-Milles et les autres plans d'eau.

Ce document a été réalisé par l'APEL3M

BONIFICATION ET SÉCURISATION DES QUAIS À LA HALTE DES TROIS-MILLES

En juin, l'APEL3M a procédé au rajout d'un quai de 10 pieds au quai embarcadère existant et au remplacement des câbles du quai de villégiature.

Cette « rallonge » du quai embarcadère facilitera l'accès au lac aux signa-

taires du contrat « Droit d'accès au lac des Trois-Milles via la Halte ». Elle permettra aussi aux riverains désireux de se rendre au terrain de la Halte d'amarrer temporairement leur embarcation (chaloupe, pédalo, ...) au quai.

De nouveaux câbles pour le quai de villégiature étaient devenus nécessaires pour des raisons de sécurité. Les câbles d'origine étaient en très mauvais état après 8 saisons.

PROJET ÉTÉ 2026

« Nouvelle évaluation des bandes riveraines cotées non-conformes à l'été 2024 »

Rappelons que les 104 bandes riveraines du lac ont été évaluées à l'été 2024 afin de savoir si elles étaient conformes à la réglementation en vigueur.

En appliquant les critères utilisés : 30 bandes ont été cotées B ou C, c'est-à-dire non-conformes en 2024.

Les manquements concernaient surtout la profondeur de la bande riveraine, la largeur de l'accès au lac, la densité des végétaux, la présence d'accessoires

dans la bande riveraine (ex : mobilier, foyer, support pour embarcations, ...), le recouvrement du muret, ...

Aussi les correctifs à faire étaient mineurs pour 10 propriétaires, plus importants pour 13 propriétaires et substantiels pour 7 propriétaires.

D'ailleurs plusieurs propriétaires ont apporté les correctifs demandés dès l'automne 2024, certains l'ont fait en 2025 et pour les propriétaires qui ne les auraient pas encore réalisés, ils ont encore

quelques mois pour procéder.

Le projet de l'été 2026, consiste à faire réévaluer ces 30 bandes riveraines afin de constater si elles sont maintenant toutes conformes à la réglementation.

La consultante produira par la suite un rapport qui sera remis à la Municipalité afin que celle-ci assure dorénavant le suivi auprès des propriétaires concernés.

POURQUOI INSISTER SUR L'ATTEINTE DE LA CONFORMITÉ DE L'ENSEMBLE DES BANDES RIVERAINES AU LAC ???

Parce que les bandes riveraines jouent des rôles importants sur la qualité de l'eau du lac.

Et parce que tous les propriétaires riverains que nous sommes, avons un devoir de contribuer à la sauvegarde du lac des

Trois-Milles et que l'un des gestes les plus visibles est d'avoir une bande riveraine impeccable.

LES CYANOBACTÉRIES (algues bleu-vert)

Les cyanobactéries sont des bactéries aquatiques microscopiques naturellement présentes dans les lacs. Invisibles à l'œil nu lorsqu'elles sont présentes en faible concentration.



Pollen



Cyanobactéries

Des masses visibles de cyanobactéries, communément appelées bloom ou fleurs d'eau, peuvent être observées dans notre lac. Deux facteurs peuvent expliquer la présence de ces masses :

- › des conditions propices à leur multiplication (réchauffement de l'eau, apport en phosphore);
- › une accumulation au même endroit par le vent. Dans ce dernier cas, l'apparition d'une petite fleur d'eau localisée ne constitue donc pas un symptôme de dégradation de la santé du lac.

À savoir, le pollen peut s'accumuler sur le lac? De couleur jaune, le pollen apparaît sous forme d'un film flottant à la surface de l'eau calme surtout en début d'été, lors de la floraison des arbres. En regardant de près, on distingue de fines particules jaunâtres, qui finiront par couler au fond de l'eau.

Attention à ne pas confondre avec des fleurs d'eau de cyanobactéries! Quoiqu'elles puissent prendre différentes formes et colorations, elles ont souvent l'apparence d'une soupe aux pois, d'un déversement de peinture ou d'écume de couleur bleu-vert.

En cas de doute, faites le test : Enfilez des gants et prélevez un échantillon à l'aide d'un pot en verre. Le pollen flottera à la surface, tandis que les cyanobactéries auront l'apparence de minuscules billes vertes réparties dans l'ensemble du pot!

Le mandat premier de l'APEL3M est de protéger l'environnement du lac Trois-Milles et nous devons pour ce faire, observer, identifier, documenter et ainsi prévenir la dégradation de la qualité de l'eau de notre lac.

Les cyanobactéries peuvent produire des toxines (ou cyanotoxines). Lorsque celles-ci sont trop abondantes

dans un plan d'eau, elles peuvent représenter un risque pour la santé des usagers et des animaux. Il existe plusieurs types de cyanotoxines, pouvant affecter la santé humaine et animale de différentes façons :

- › Irritations de la peau (dermatotoxines);
- › Problèmes au niveau du foie (hépatotoxines);
- › Dysfonctionnement du système nerveux (neurotoxines).

Il est ainsi important d'éviter tout contact ou ingestion d'eau présentant une accumulation de cyanobactéries.

Aidez-nous et contribuez à documenter ce phénomène! Si présence potentielle de cyanobactéries : prendre une photo, préciser les détails et la date de l'éclosion puis faire suivre par courriel : infoapel3m@gmail.com

Source le RAPPEL

Monsieur Maxime Boisvert a été l'heureux gagnant du tirage de la planche à pagaie gonflable effectué dans le cadre de l'AGA 2025.



Association
pour la Protection
de l'Environnement
du Lac trois milles

MEMBRES DU CA 2025-2026

Le conseil d'administration
est composé des personnes suivantes :

Président :	Pierre Dumas
Vice-président :	Marc-André Bouchard
Secrétaire :	Laura Philippon
Trésorière :	Brigitte Champagne

Administrateurs :
Jean-Luc Beaumont
Linda Leclair
Dominique Massé
Micheline Pelletier
1 poste vacant

EUTROPHISATION DE NOTRE LAC

L'eutrophisation est le phénomène de vieillissement des lacs, qui se caractérise par une augmentation de la productivité d'un lac, c'est-à-dire sa capacité à produire de la matière organique (algues, plantes, poissons) sous l'effet des nutriments disponibles, principalement le phosphore. Cela engendre des changements dans l'écosystème aquatique.

Ce vieillissement se produit naturellement à l'échelle géologique, c'est-à-dire sur des dizaines, voire des centaines de milliers d'années. Toutefois, le processus se trouve fortement accéléré par les activités humaines qui causent une augmentation des apports en nutriments et en sédiments, au point où l'on peut observer des signes de dégradation en une dizaine d'années seulement!

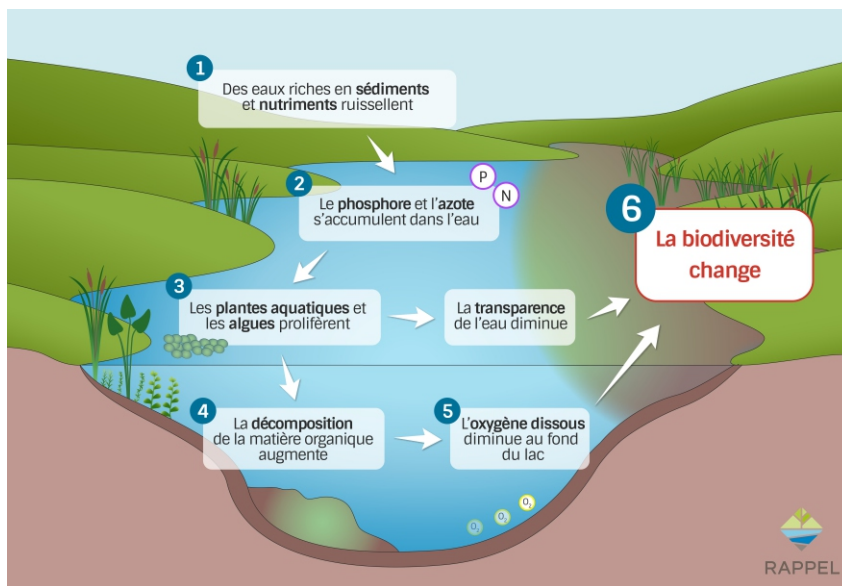
Dans un plan d'eau jeune, qualifié « d'oligotrophe », les éléments nutritifs sont peu disponibles. Ceci limite la croissance des plantes aquatiques, des algues et des

cyanobactéries.

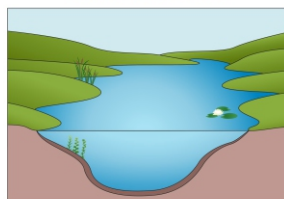
Or, si le principal nutriment habituellement limitant, le phosphore, devient trop abondant dans un lac, cette limitation de croissance n'est plus présente. Les plantes aquatiques, les algues et les cyanobactéries en profitent ainsi pour proliférer dans le milieu.

Ce changement dans l'écosystème s'accompagne d'une augmentation de la matière organique. Les bactéries responsables de sa décomposition consomment donc plus d'oxygène dissous, ce qui peut occasionner un déficit en oxygène pour les animaux aquatiques, incluant les poissons.

En parallèle, l'eutrophisation s'accompagne généralement d'une diminution de la transparence de l'eau causée par la présence accrue d'algues microscopiques et de matière en suspension, ce qui entraîne un réchauffement de l'eau.

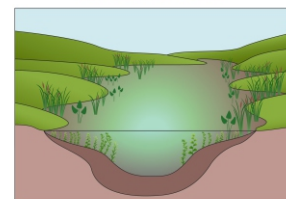


Lac oligotrophe



- Eau claire et fraîche
- Peu de végétation aquatique
- Eau bien oxygénée
- Fond de roches, graviers, sables

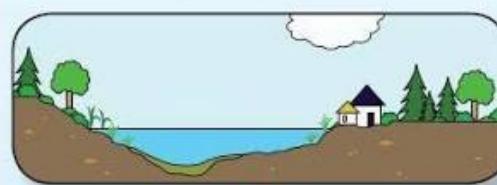
Lac eutrophe



- Eau turbide et chaude
- Végétation aquatique abondante
- Eau peu oxygénée
- Fond vaseux

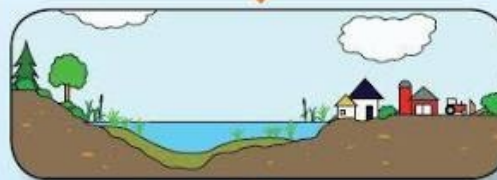
RAPPEL

Les trois niveaux trophiques des lacs :



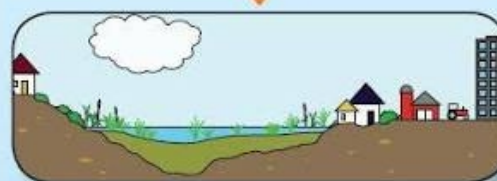
OLIGOTROPHE

- Eau claire
- Pauvre en éléments nutritifs
- Faible productivité biologique
- Généralement profond



MÉSOTROPHE

- Quantité plus grande d'éléments nutritifs
- Productivité biologique modérée
- Changement des espèces présentes



EUTROPHE

- Très enrichi en éléments nutritifs
- Productivité biologique élevée, il peut en résulter une perte de la diversité des espèces

Le processus d'eutrophisation au lac Trois-Milles se situe au stade méso-eutrophe!

Il est par conséquent, impératif de poursuivre certaines actions commencées afin de limiter au maximum les apports de matières nutritives provenant des activités humaines.

Source le RAPPEL

COUPE FORESTIÈRE :

Nous avons la chance d'avoir un beau lac, mais nous savons aussi qu'il est fragile. Nous devons donc en prendre soin.

L'automne dernier, l'Apel3M s'est rendu compte, en recevant des commentaires de riverains et en constatant par elle-même, qu'il y avait une coupe forestière sur un terrain privé qui risquait d'affecter notre lac de façon irrémédiable. En effet, il faut savoir que même s'il y a reboisement après une coupe de bois, le passage de la machinerie, la construction de chemins ainsi que le renversement des arbres causeront l'érosion du sol avec un apport supplémentaire de sédiments dans le lac. Donc cela entraînera la dégradation de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques.

De plus, ceci est sans compter la fragilité des milieux humides et hydriques qui entourent notre lac.

Parlons tout d'abord des milieux humides : ces sites, tels que marais, étangs et marécages, sont saturés d'eau ou inondés sur une période assez longue pour influencer les composants du sol et la végétation. Ces sites sont reconnus pour leur richesse de la flore et de la faune. De leur côté, les milieux hydriques se caractérisent sous forme

de fossés, de ruisseaux et de rivières. Les deux milieux, humides et hydriques, nous rendent de très grands services : ils servent à la filtration de l'eau, à la régulation des niveaux d'eau, à la présence d'une importante biodiversité, au rafraîchissement de l'eau; ces milieux servent aussi d'habitats permanents ou temporaires à plusieurs oiseaux, reptiles et amphibiens, ainsi qu'à certaines chauve-souris dont certaines sont en voie d'extinction.

C'est pourquoi le plan de protection et de mise en valeur de la forêt privé de l'Estrie (PPMV) fait suite à une démarche de planification entre les utilisateurs de la matière ligneuse, les propriétaires de lots boisés, le monde municipal et le ministère des Ressources naturelles de la Faune.

Le but majeur de cette démarche vise à établir et à instaurer des règles de gestion forestière durable, tout en confirmant l'engagement des partenaires dans la mise en application de

ces principes et règles. La conservation de la biodiversité est un aspect essentiel de la gestion durable des forêts.

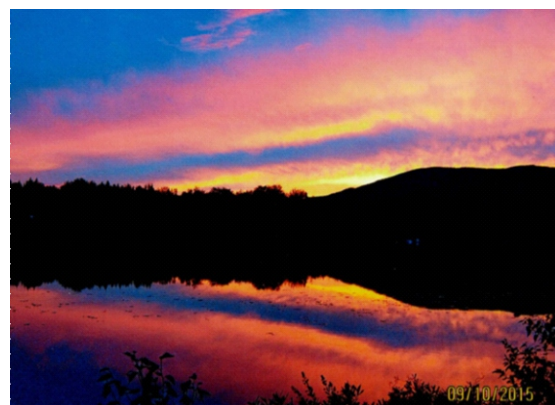
Malgré les interdictions imposées aux propriétaires privés, il semble que les intérêts économiques de l'industrie forestière au sens large passent bien avant les conséquences environnementales des coupes de bois effectuées à proximité des plans d'eau.

Seule l'application de réglementations plus sévères tant au niveau municipal, qu'au niveau régional et au niveau provincial, permettrait de conserver cette biodiversité qui se retrouve dans les forêts autour des lacs.

Est-ce réaliste? Peut-être, peut-être pas, mais au moins je veux y rêver.

Micheline Pelletier

Références : Fédération des producteurs forestiers du Québec, Agence de mise en valeur de la forêt privé de l'Estrie, Fondation de la Faune du Québec



J'AI POUR TOI UN LAC

Il va sans dire que ma relation avec le lac Trois-Milles est une relation qui dure. Depuis l'âge de 7 ans, je fréquente ce bel endroit si paisible. J'ai aujourd'hui 86 ans.

C'est avec mon père Albert que cette belle aventure a débuté. Lorsque la famille résidait à St-Sébastien nous venions faire un pique-nique au lac Trois-Milles. Nous amenions avec nous autant de personnes que pouvait contenir la boîte arrière du camion sans se soucier du danger. Nous prenions un grand plaisir à venir se baigner dans les eaux claires et chaudes près de l'endroit où habite actuellement M. Gérald Talbot et Mme Denise Lachance. Il y avait une belle plage sablonneuse et très accessible. Il paraît que cet endroit était une plage municipale à cette époque-là.

Les années suivantes mon père avait acquis une bande de terrain du côté Sud du lac. C'est à cet endroit que nous venions passer plusieurs

bons moments à jouer dans l'eau. On se rendait à notre terrain en passant par un petit sentier en transportant nos choses à travers les broussailles. Nous avions l'impression d'être seul au monde, car le lac était très peu fréquenté à ce moment-là. Il y avait seulement des petits chalets d'été et le chalet des Audet à l'autre bout du lac.

J'ai vu le changement au fil des ans. D'abord mon père et un autre résident de la saison estivale ont construit un chemin pour rendre l'accès plus facile aux terrains que mon père avait vendus. Cela a amené de nouveaux propriétaires autour du lac. Il y avait un peu plus d'activités, mais tout de même la tranquillité était là puisqu'il y avait surtout des retraités qui venaient passer quelques jours dans cet endroit tranquille et frais.

Avec le temps, les retraités ont vendu ou légué leur terrain à leurs enfants qui ont pour la plupart rénové, agrandi et même transformé leur

Suite page suivante ►

petit chalet en une résidence permanente.

Quel plaisir nous avions de venir avec nos enfants passer de beaux après-midis au bord de l'eau! Mon père avait déménagé un petit chalet et l'avait transformé en un lieu assez confortable pour venir y résider tout l'été avec ma mère. Cela nous donnait la chance de venir nous reposer du labeur quotidien de la ferme puisque le chalet était situé à quelques milles seulement de chez nous. C'était une sortie désirée et attendue avec impatience pour chaque membre de la famille. À cette époque, c'était les seules vacances que nous pouvions nous permettre les après-midis après nos avant-midis d'ouvrage. Nous gardons des précieux souvenirs de ces moments avec plusieurs membres de la famille. Les choses ont changé

après le décès de maman, car papa a décidé de vendre le chalet. Aujourd'hui quand je passe devant cet endroit, des souvenirs bien vivants remontent en moi.

Quelques années plus tard nous avons eu l'opportunité d'acheter un terrain du côté Est du lac sur lequel il y avait un petit chalet d'été. Nous étions très heureux de pouvoir à nouveau se retrouver au bord de l'eau. Depuis quelques années déjà le petit chalet a été remplacé par une résidence permanente par notre fille, la nouvelle propriétaire et son conjoint. Ils nous ont offert d'habiter leur nouveau chalet ce que nous avons accepté avec un grand plaisir.

Une résidente de longue date : Denise Bilodeau Roy

LES FEUX D'ARTIFICE... DEVRAIENT NOUS METTRE EN PÉTARD! SURTOUT AU LAC DES TROIS MILLES!!!

Assis paisiblement, vous êtes tranquillement en train de contempler le lac. J'arrive avec mon embarcation et je déverse une bouteille de dissolvant à peinture dans le lac, juste là devant vous. Que penserez-vous de cela? Trois jours plus tard, vous me voyez déverser une bouteille de dissolvant à peinture dans le lac, devant le terrain de votre troisième voisin. Deux semaines plus tard, je récidive un peu plus loin devant un autre terrain riverain. Il vous viendra peut-être à l'esprit que si je continue de cette manière, le petit plan d'eau fragile en sera fortement affecté et pour longtemps. Pourtant, le dissolvant est incolore et l'impact immédiat n'est pas perceptible pour un humain à partir de la rive. J'imagine que vous ne seriez tout de même pas d'accord avec ces gestes.

C'est la même chose pour ce qui est des feux d'artifice. Sur le moment, les impacts sont peu perceptibles pour la plupart des humains. Des humains plus sensibles en souffrent énormément par contre. Les impacts, quoi que peu perceptibles sur le moment par un humain qui ne s'y attarde pas particulièrement,

sont toutefois bien réels et extrêmement nocifs pour l'environnement, la faune et pour toute vie naturelle.

Comme le dit Gabrielle Lajoie, détentrice d'une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke et auteur d'un mémoire sur le sujet : « Pour obtenir des couleurs dans un feu d'artifice, il faut recourir à différents métaux comme du cuivre, du zinc, du magnésium ou du titane. Ces polluants peuvent se retrouver dans l'air et si c'est près de l'eau, les composés émis par les feux d'artifice vont se retrouver dans l'eau. » Ces résidus se déposent dans l'eau et dans l'atmosphère, contribuant à une pollution durable.

Le magazine scientifique Québec Science notait en 2020 que l'exposition à la poussière de métaux qui se dégage des feux d'artifice peut donner mal à la tête et rendre la respiration difficile. Une exposition répétée à ces polluants peut être liée à différents troubles de santé, dont le cancer du poumon et des maladies cardio-vasculaires.

Les feux d'artifice impactent aussi

fortement la faune. La ligue protectrice des oiseaux LPO note comme exemple : « Sur le plan sonore, les détonations brutales provoquent un stress aigu chez les animaux. Les oiseaux, particulièrement sensibles, peuvent abandonner leurs couvées ou fuir en pleine nuit, risquant la collision ou l'épuisement.

Les feux d'artifice tirés à proximité de milieux naturels, notamment en période de reproduction, peuvent avoir des conséquences dramatiques : abandon des nids, mortalité des jeunes, perturbation des cycles biologiques. » Cet exemple concerne les oiseaux, mais toutes les espèces sont susceptibles d'en être affectées.

Peut-être serait-il plus logique, par pure bienveillance, de songer à d'autres distractions plus saines autour d'un plan d'eau aussi fragile que le beau petit lac des Trois Milles? Il subit déjà une pression environnementale externe bien assez lourde et sa santé est précaire. Soyons-en conscients.

Une personne qui aime le vivant et le lac des Trois Milles

Saviez-vous que...

- L'APEL3M comptait 103 membres et 23 amis du lac à la fin de la campagne d'adhésion 2025.
- De ces 23 amis du lac, 13 avaient signé un contrat de « Droit d'accès au lac des Trois-Milles via la Halte » afin de se procurer une clé leur permettant d'ouvrir la barrière à la descente à bateau.
- Les interventions d'éradication de la Renouée du Japon se poursuivront cette année et ce, pour une 7^{ème} année consécutive.
- Depuis quelques années, les rares éclosions de cyanobactéries observées au lac le sont surtout vers la fin d'août et parfois même jusqu'au début d'octobre.
- Au début 2026, il y avait 7 résidences de tourisme au lac des Trois-Milles.

CAMPAGNE D'ADHÉSION 2026



Comme ces dernières années la campagne d'adhésion se déroule de la Fête nationale à la Fête du travail.

L'une des quatre personnes suivantes passera chez vous pour le renouvellement de votre carte de membre, soit Micheline Pelletier, Dominique Massé, Jean-Luc Dumont ou Marc-André Bouchard.

Depuis l'année dernière la carte de membre est de 30 \$.

Si vous avez des membres de votre famille ou des amis qui seraient intéressés à se procurer une carte « Ami du lac » au coût de 20 \$ et à appuyer ainsi l'APEL3M, dites-leur de nous contacter au 819-583-4047.

REMERCIEMENTS
À NOS PARTENAIRES

Un remerciement particulier à la municipalité de Sainte-Cécile qui à chaque année contribue financièrement au bon fonctionnement de l'APEL3M.



Ainsi qu'à monsieur François Jacques, pour le financement obtenu via le programme de soutien à l'action bénévole - circonscription de Mégantic.



Ce bulletin est une initiative du comité de l'APEL3M.

Si vous avez des commentaires, suggestions ou des opinions, vous pouvez nous joindre par courriel à: infoapel3m@gmail.com.

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 30 AOÛT 2025

L'assemblée a débuté par le mot de bienvenue de Pierre Dumas, président de l'association, en présence de 23 personnes.

Par la suite, les dossiers courants ont été présentés, notamment la qualité de l'eau, les cyanobactéries, les espèces exotiques envahissantes, les bandes riveraines et les mesures préventives. Le dossier de la Carrière Polycor est toujours suivi de près concernant les nouveaux bassins de sédimentation. La performance de ces derniers n'a pu être constatée en raison de l'absence de pluie cette année.

Nos équipes de bénévoles ont été remerciées. Plus particulièrement Denis Baril et Dominique Massé pour la mise à l'eau et le retrait des bouées année après année. Les courageux bénévoles ont également été remerciés pour la mise à l'eau et le retrait des quais, notamment Claude Nadeau. Enfin, nous remercions les

volontaires pour la corvée à la Halte : même si celle-ci n'a pas eu lieu cette année, nous sommes reconnaissants du travail accompli par le passé.

À la suite de l'évaluation des bandes riveraines à l'été 2024 par Marie-Christine Picard et Simon Bilodeau, une analyse des résultats a été effectuée par le comité et présentée par Marc-André Bouchard.

Il y a eu présentation des mesures préventives en cours depuis 2018 pour contrer l'introduction du myriophylle à épis dans le lac des Trois-Milles.

Et un bref retour sur l'initiation à la planche à pagaie réalisée le 13 juillet 2025.

Les états financiers 2024 ont été présentés par Pierre Dumas. L'état des résultats montre des revenus de 12 899.93 \$ contre des dépenses de 15 286.08\$, résultant une perte nette de 2 386.85 \$ pour 2024. Le bilan montre un actif de 20 485.27 \$ au 31

décembre 2024. Ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité.

Il y avait quatre postes en élection. Les administrateurs sortants ont été reconduits dans leurs fonctions, soit Pierre Dumas, Laura Philippon, Dominique Massé et Linda Leclair. Un poste demeure toutefois vacant au sein du conseil d'administration.

À la suite des élections, les membres ont eu l'occasion d'exprimer leur point de vue et d'échanger sur divers sujets, tels que l'utilisation de drones sur le lac, l'importance des espèces aquatiques (notamment les huîtres) et l'ensemencement du lac. Les membres ont également adressé leurs remerciements au C.A. pour le travail accompli tout au long de l'année, et particulièrement à Marc-André Bouchard pour son implication exceptionnelle.

Une fois de plus, ce fut une assemblée générale annuelle réussie grâce aux membres présents.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026

Veuillez prendre note que l'AGA de l'APEL3M aura lieu le samedi 5 septembre 2026 à 9h00 au 2^e étage de l'édifice municipal de Sainte-Cécile-de-Whitton, au 4557 rue Principale.

Nos échanges, vos suggestions et vos opinions, sont toujours appréciés et essentiels dans l'élaboration de nos plans d'action.

Nous espérons vous compter parmi nous lors de cette importante rencontre.

À bientôt!